

### Procès-verbal

Ouverture de la séance : 20h35

#### 1. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves, présentation des participants

84,06% de votants

Ont été proclamés élus :

Titulaires	Suppléants
POIRIER Julie	MIGNOT Elodie
BOULO Marie-Laure	DUTILH Sophie
DESRUMAUX Olivier	DESLOQUES Mélissa

#### Equipe enseignante :

Mme Cendryne Mouche – classe de maternelle- direction

Mme Pascale Demontrond– assure le complément du temps partiel de Sandrine Millet (lundi/mardi) + la décharge de direction (jeudi)

Mme Sandrine Millet – classe de CP/CE1/CE2, à mi- temps (présente :jeudi/vendredi)

Mme Sandrine Castellarneau – classe de CM1/CM2 à mi- temps (présente : lundi/mardi),

Mme Nathalie Leprêtre – assure complément du temps partiel de Sandrine Castellarneau (jeudi/vendredi) absente excusée

Mr Delaville inspecteur de l'Éducation nationale– absent excusé –

#### Représentants des communes :

Mr Mateos – maire de Montgerout

Mr Grais – maire de Courcelles

Mme Valdenaire présidente du SIDISCM

#### Parents d'élèves :

Mme Poirier, Mme Desloques, Mme Boulo, Mme Dutilh, Mr Desrumaux, Mme Mignot

←

#### 2. Règlement du conseil d'école

Ces éléments sont définis dans le décret n°90-788 du 6 septembre 1990.

##### 2.1. Information sur la composition et le rôle du conseil d'école

###### ❖ **Composition**

Le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président ;
- le maire ou son représentant et un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- l'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école ;
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'Éducation nationale chargé de visiter l'école.
- l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.
- Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.
- Tous les représentants des parents d'élèves élus peuvent assister aux conseils d'école. Sauf si un suppléant remplace un titulaire absent, les suppléants n'ont qu'une voix consultative.

###### ❖ **Rôle**

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école,

- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :
  - \* L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - \* Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - \* Les activités périscolaires ;
  - \* La restauration scolaire ;
  - \* L'hygiène scolaire ;
  - \* La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.
- en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

## 2.2. Dates des conseils d'école

- mardi 7 mars 2017
- mardi 13 juin 2017

## 2.3. Fonctionnement

Deux semaines avant le conseil d'école, les représentants transmettent les points à aborder à la directrice. Au plus tard huit jours avant le conseil d'école, l'ordre du jour est envoyé aux participants. Précision quant à l'ordre du jour : les écrits en italiques sont les remarques et questions transmises par les parents d'élèves. A chaque conseil, un secrétaire de séance est nommé.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé puis signé par le président de séance et contresigné par le secrétaire de séance. Le procès-verbal est alors consultable sur le blog de l'école et distribué sur papier à la demande des familles.

## 2.4. Désignation du secrétaire de séance : Mme POIRIER Julie

### 3 Règlement intérieur de l'école

Lecture du document en séance

Modifications apportées : en 2.1 ; 4.3.1 ; 4.3.2

Vote :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté ce jour, il sera distribué à chaque famille par l'intermédiaire des cahiers de liaison

## 4. Organisation pédagogique

### 4.1. **Les effectifs**

**Cycle 1** : 7PS ; 7 MS ; 4 GS total **18 élèves**

**Cycle 2** : 5 CP ; 11 CE1 ; 5 CE2 total **21 élèves** (mise en place des nouveaux programmes, CE2 rattachés au cycle 2 à la demande de Mme l'Inspectrice en juin dernier)

**Cycle 3** : 3 CM1 ; 8 CM2 total **11 élèves**

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017

- 6 PS

### 4.2. **le réseau d'aide (RASED)**

L'équipe du RASED n'a changé ni ses modalités d'interventions

---

Psychologue de l'Éducation nationale : Mme Lecuyer Marie-Christine

Enseignante spécialisée « poste E » – aide à dominante pédagogique : Mme Durot Emmanuelle (aide ponctuelle pour les enfants en difficulté dans les apprentissages)

Dans la mesure du possible les interventions se font dans le cadre de la classe.  
Nos demandes :

Cycle 1	Cycle2	cycle3
3	2	4

- Psychologue scolaire : Marie-Christine Lecuyer

#### 4.3. Évaluations départementales CP de début d'année et CE2

##### Evaluation CP 1

Bons résultats dans l'ensemble.

Aucun résultat inférieur à 66%

En français 2 enfants ont eu 100% et 1 élève a eu 94%

En math 2 enfants ont eu 100%

Les résultats sont assez conformes aux résultats habituels.

##### Évaluation diagnostique des CE2

Globalement les évaluations sont bonnes. Un résultat de 70%. Il y a juste un élève un peu en dessous.

#### 4.4 Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Cycle 1 : vendredi de 12h50 à 13h20

Cycle 2 : mardi/vendredi de 11h30 à 12h

Cycle 3 mardi de 11h30 à 12h

#### 4.5 Évaluations

Cycle 1 : mise en place du carnet (classeur) de suivi des apprentissages : présentation des traces significatives des apprentissages, progrès de l'élève, de l'évolution de son parcours d'apprentissage durant les 3 années du cycle. Le contenu de ce carnet sera lisible par les enfants et les parents pour rendre compte des progrès. Une fiche simplifiée « synthèse des acquis » sera remplie à la fin de la GS et transmise au CP

Cycle 2 et 3 : mise en place du livret numérique (qui suivra chaque élève du CP à la 3<sup>ème</sup>)

Le livret scolaire d'un élève regroupera, pour chaque cycle :

- les bilans périodiques du cycle en cours
- les bilans de fin des cycles précédents et, en première année d'un cycle, les bilans périodiques de l'année précédente
- les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN), etc.

Ce modèle national est construit sur un format identique du CP à la troisième.

À la fin de chaque cycle (CE2, sixième, troisième), une fiche dresse un bilan global sur huit composantes du socle commun grâce à un indicateur simple : maîtrise insuffisante, fragile, satisfaisante ou très bonne.

À la fin de la scolarité obligatoire, les parents pourront s'être constitués un dossier d'une trentaine de bilans.

#### 5. Actions éducatives

Malgré le plan vigipirate toujours en vigueur, les sorties sont à nouveau possibles avec accord de l'Inspection suivant la destination

- semaine du goût du 10 au 14/10 « Les saveurs entrent à l'école » : chaque classe a réalisé une recette d'une saveur différente pour réaliser une assiette pour chaque élève + atelier de dégustation, rédaction des recettes pour élaborer un livret pour chacun
- Conseil d'enfants pour organiser les jeux de cour en élémentaire (réorganisation des espaces à l'extérieur et à l'intérieur, mise à disposition de nouveaux jeux, écriture des règles, écoute des demandes des enfants)
- Randonnée le 18/10 par les classes de cycle 2 et cycle 3 (1h30 de marche sans arrêt)
- sortie en forêt le 8/11 par la classe cycle 1
- participation des élèves aux cérémonies du 11 novembre (10 élèves au cycle 2 ; 2 élèves au cycle 3)
- 18/11 : Visite de l'exposition « face à face » à Villarreux + atelier :

Cycle 2 : Animaux en terre

### Cycle 3 : Ville des animaux

- Participation au projet « danse à l'école, rencontres en Vexin » par la classe de cycle 1. Projet sur l'année, 21 classes du Vexin participent, ce projet est motivation car ils permettront de se rencontrer avec les autres classes (entre enseignants et entre élèves). Ce sera une ouverture au monde extérieur puisque nous :
- Iront voir le spectacle « Fling cow » de la Cie Jack Timmermans au Tpe de Bezons le 23/11
- Les élèves bénéficieront de 8 séances avec une danseuse professionnelle : Marie-Laure Gilberton (entre janvier et juin)
- Restitution (partage entre toutes les classes participantes au projet) 12 ou 13 juin sur la scène du théâtre de l'usine à Eragny
- Présentation de la pièce chorégraphique aux familles en fin d'année
- Visite de la bibliothèque de Courcelles par les 3 classes  
Dans le cadre du réaménagement de la bibliothèque élémentaire
- Spectacle de Noël (date non définie)
- Sortie au musée d'Orsay ou Centre G Pompidou en période 3 pour les 3 classes
- Piscine :
- Cycle 3 : cycle Hand ball avec un intervenant ponctuel et un tournoi final le 15/05
- Cycle 3 : participera à un projet sur le développement durable en collaboration avec le PNR et bénéficiera d'interventions en classe et visitera un site de traitement des déchets

### 6. Sécurité, santé

- Le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 15/09, Tout s'est bien passé. L'intégralité des élèves ont évacué les locaux en 1 minute et 10s
- L'exercice de mise en sécurité ( PPMS « se cacher » ) a été effectué le 13/10  
Le signal 'corne de brume) a bien été entendu par tous, les élèves se sont réunis en silence dans la salle de motricité (salle qui possède des rideaux) et ils sont restés sans faire de bruit durant 4 minutes.  
Des modifications sont à apporter :
  - mieux masquer les fenêtres de la classe de maternelle ;
  - laisser les rideaux de salle de motricité côté cour fermés

Un autre exercice aura lieu durant l'année

### 7. Travaux, entretien des locaux

- Les travaux estivaux ont été réalisés
- *La tige de fer dans la cour élémentaire a été enlevée*
- *Le grand ménage a lieu à chaque période des vacances (les araignées dans les toilettes élémentaire des filles ne sont donc plus là)*
- *L'utilisation de l'espace jardin dans la cour élémentaire est problématique car l'enseignante de service ne peut pas surveiller tous les espaces. Cependant des projets de classe peuvent y avoir lieu.*

### 8. Coopérative

Bilan 2015/2016 : 3815.83 €

Participations à la coopérative 2015/2016 : 562 € à ce jour

Photos individuelles prévues le 16/11

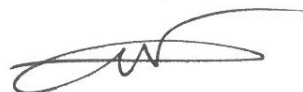
Projet de vente de bulbes ou objets personnalisés

*Il a été demandé par les parents d'élèves élus qu'ils soient tenus au courant des problèmes graves/importants (quels qu'ils soient) et des actions menées pour gérer le problème afin qu'ils puissent répondre à d'éventuelles questions des autres parents d'élèves.*

Fin de la séance : 22h

La secrétaire de séance, Mme Julie POIRIER

: signature



La directrice, Cendryne MOUCHE

: signature

